L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

Jours de publication durant l'été :
MARDI, JEUDI & SAMEDI.

MARDI, (MATIN) 21 AOUT 1832.

TICKET RÉPUBLICAIN.

POUR PRÉSIDENT,
ANDREW JACKSON,
DU TENNESSEE.

POUR VICE-PRÉSIDENT,
MARTIN VAN BUREN.
DE NEW-YORK.

ELECTEURS DE LA LOUISIANE.
POUR LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT.

Premier District,	J. B. PLAUCHE',
Second District,	THOMAS W. SCOTT,
Troisième District,	TRASIMOND LANDRY,
Quatrième District,	ALEX. MOUTON,
Cinquième District,	PLACIDE BOSSIER.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 21 août.

Messrs. George Asbridge et de St. Vilmé ont été nommés hier par son *honneur le maire* commissaires de police ; le premier est chargé de la surveillance de la partie de la ville bornée par les rues du Canal et Delor, en y comprenant les parties non-incorporées de ce district. Le second est chargé de la police de toute la partie incorporée du huitième district y compris la portion du 1er. district bornée par les rues St. Louis, Remparts et du Canal.

Incendie au Port-au-Prince.—Le capitaine THOMSON, de la goëlette *Eagle*, arrivée du Port-au-Prince à Norfolk, annonce que le 8 juillet, à une heure du matin, le feu s'est déclaté dans une grande bâtisse à l'extrémité S. E. de la ville. La violence du vent qui soufflait du N. E. ayant porté les flammes de maison en maison, au bout de quatre heures plus de cinq-cents édifices ont été réduits en cendres, ainsi que tout ce qu'ils contenaient. Heureusement le feu ne s'est étendu que sur des quartiers où il se faisait peu d'affaires.

Les équipages de cinq navires américains mouillés dans le port se sont fait remarquer par leurs efforts pour arrêter les progrès de l'incendie. Le consul américain, chargé par les négocians étrangers d'exprimer leur reconnaissance à ces braves, écrivit une lettre à ce sujet aux capitaines, en leur envoyant une somme de $450 pour être distribuée à leurs marins ; mais ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient fait que leur devoir et qu'ils désiraient que cet argent fut distribué aux malheureux incendiés.

Les malles du nord reçues dans la nuit de samedi à dimanche nous ont apporté des nouvelles dont nous avons publié dimanche la substance, dans un supplément.

Les dates de Liverpool sont du 28, celles de Londres du 27, et celles de Paris, par la voie d'Angleterre, du 26 ; on a eu aussi, par le Hâvre, des nouvelles de cette capitale du 25.

Déjà le gouvernement de Louis-Philippe semble vouloir reculer devant ses mesures de rigueur—l'Ecole Polytechnique, dissoute violemment dans l'accès de colère du pouvoir a été, sur un rapport au roi, *réorganisée*—Et un ministre, l'un de ces transfuges de la liberté tombés aux genoux du pouvoir en juillet 1830, et qui paraît revenir à des sentimens un peu plus français, M. Barthe, annonce *que si l'état de siège de Paris n'est pas levé il donnera sa démission.* Si la division se met parmi les hommes du 13 mars, il reste encore à la France quelque espoir de salut.

Les bruits de guerre, ces détails fournis par la correspondance du *Constitutionnel*, sur l'attitude hostile de l'Europe et qu'un journal de Londres, le *Courier*, essayait naguère de tourner en ridicule, dans un article *si souverainement* niais,—ces bruits, ces détails prennent aujourd'hui la tournure d'être *vrais et bien fondés*, en dépit des spirituelles plaisanteries du *voyant* britannique. Et, c'est une attitude vraiment formidable que cette attitude hostile de l'Europe; les trois grandes puissances qui restent dévouées corps et âme au chef-d'œuvre du génie de Castlereagh, à la maudite (*alias*) sainte-alliance, l'Autriche, la Prusse et la Russie, n'ont pas moins de 850,000 hommes sous les armes, prêts à marcher au premier commandement —Et la plus voisine de ces puissances, la Prusse, *ouvre une communication télégraphique entre sa capitale et la frontière du royaume français.* Le correspondant et le rédacteur du *Constitutionnel* étaient-ils de si grands gobe-mouches ? ou le journaliste anglais était-il payé pour les trouver ainsi faits ? Cette question ne peut tarder à s'éclaircir de l'Europe que l'opinion de la France dans le stupide-milieu des philippistes. Cela devient chaque jour plus évident. Ajoutez que Louis-Philippe, plus à même d'être informé de la vérité, rassemble 100,000 hommes sous les murs de Paris. Chacun peut inférer de là ce qu'il voudra; quand à nous, nous disons notre opinion : un changement, et un changement prochain paraît infaillible.

Peut-être y a-t-il quelque présomption à trancher aujourd'hui la question; mais il semble que les nouvelles qui nous viennent confirment deux faits bien importants ; premièrement, que la France est fatiguée outre mesure de la quasi-légitimité, qui l'a abreuvée de maux et d'ignominie; qu'elle en est excédée; qu'elle veut s'en débarrasser à tout prix. Secondement, que l'expérience que l'Europe a voulu faire en silence est consommée, et qu'elle est bien convaincue que le régime-bâtard auquel on a voulu soumettre les révolutionnaires de juillet est désormais impossible—Impossible, parce qu'une politique molle, lâche, rampante, ignoble, qui se traîne dans la boue et qui assassine ceux dont elle tient la vie ne peut convenir au fier et généreux peuple français—impossible, parce que cette politique qui cède et pateline à l'étranger et fait de la terreur au dedans du pays est au yeux de l'Europe un pur jésuitisme, une arme à deux tranchants, dont elle se défie et qu'elle essaiera de briser parce qu'il faut ou qu'elle craigne la France ou qu'elle lui impose. On ne maintiendra pas plus l'opinion

Aux dernières dates on croyait à Paris voir publier bientôt, dans le *Moniteur*, l'ordonnance qui lèvera l'état de siège. En attendant, les cours martiales poursuivaient leurs travaux. Il est digne de remarque que les accusés Pépin et Vachez, dont les noms ont été mentionnés dans une de nos précédentes feuilles, et dont le dernier a formellement refusé de reconnaître la compétence du tribunal qui devait le juger, ont été acquittés.

Le vicomte de Chateaubriand, M. Hyde de Neuville et M. le duc de Fitz-James ont subi un nouvel examen, mais on n'en dit pas le résultat. On dit que le noble vicomte savait, la veille, qu'il devait être arrêté ; il alla néanmoins se coucher à son heure ordinaire; et le matin suivant, les agents de police le trouvèrent dans son lit. Il s'excusa de les retenir pendant qu'il s'habillait : " Je savais très-bien, messieurs, que vous deviez venir, et j'aurais dû être prêt ; mais j'ai dormi profondément, et j'ai attendu que vous frappiez. Je vous demande mille pardons de vous faire attendre. "

Voici un fait qui prouve l'impartialité des cours martiales de Louis-Philippe. Le nommé Geoffroy, peintre, traduit devant l'un des conseils de guerre de Paris, sous la prévention " d'avoir porté un drapeau rouge avec la devise " *Liberté ou la mort* " a été condamné A MORT—La comtesse de Botdère, traduite devant la cour d'assise de Vannes, sous la prévention " d'avoir crié, en public, *vive Henri V*, et d'avoir distribué des médailles à l'effigie du prétendant " a été condamnée *à deux mois de prison et deux mille francs d'amende.*

M. de Genoude, éditeur de la *Gazette de France*, s'est constitué prisonnier et a été écroué à Ste.-Pélagie, où il va subir les 3 mois de détention auxquels il été condamné pour avoir publié un article dans lequel il appelait la convocation des Etats-Généraux.

M. Ledieu, l'un des rédacteurs de la *Tribune*, qui a été jugé dernièrement pour la publication d'un libelle contre la personne du roi, et acquitté, a été de nouveau arrêté par la police et jeté en prison.

Le courrier d'hier ne nous a pas apporté de journaux d'au-delà de Washington. *Nos liasses de Paris*, que nous comptions recevoir, nous parviendront probablement demain.

CONSEIL DE VILLE.

Le Conseil de ville, considérant qu'il est nécessaire d'établir une police plus stricte et une surveillance plus active sur tous les objets qui se rattachent à la propreté et à la salubrité de la ville et de ses environs;—arrête ce qui suit:

Art. 1er. Dès que la présente ordonnance aura acquis force de loi, le Maire nommera et commissionnera deux commissaires de police.

Art. 2. A dater de 20 courant, il y aura un second commissaire de police nommé pour cette partie de la ville située entre les rues du Canal et Delor; ce district devant être divisé en deux par la rue [illegible] puis les rues du Canal et Delor, y compris [illegible] ties non incorporées du dit district.

Art. 3. A dater du vingt courant, il y [illegible] missaire de police nommé pour toute la [illegible] rée du huitième district ; y compris [illegible] du premier district bornée par les [illegible] Remparts et du Canal.

Art. 4. A partir du vingt courant la [illegible] carré de la ville sera confiée à deux commissaires de police.

Art. 5. Les deux commissaires de police qui seront nommés en vertu de l'article premier de la présente ordonnance, recevront un salaire de quatre vingt piastres par mois.

Art. 6. Les commissaires de police déjà en fonction, ne recevront qu'un salaire de quatre vingt piastres par mois à dater du premier du mois de septembre prochain.

(Communiqué.)

Les officiers de la ville ont-ils jamais pensé à mettre à exécution l'acte suivant ? nous croyons que non, car nous aurions moins à nous plaindre de nos esclaves. Mais si l'on prétend faire de cette loi ce que l'on fait de certaines ordonnances de la ville, nous saurons du moins nous en prévaloir—Avis au lecteur.

Plusieurs propriétaires d'esclaves.

Acte pour amender le Code Noir.

Approuvé le 16 mars 1830.

Sect. 3. *Il est de plus décrété, &c.* qu'aucune personne libre dans cet Etat ne pourra brocanter, échanger, ou vendre à aucun esclave aucune espèce de liqueurs spiritueuses, où à l'effet d'éluder les dispositions de cette section, de régaler ou de donner à aucun esclave aucune quantité de liqueurs spiritueuses au delà d'une roquille (gill,) dans la même journée, où à plus d'un esclave en même temps, sous peine d'une amende de 50 piastres pour chaque offense, recouvrable pardevant tout juge-de-paix, ou tout autre cour de jurisdiction compétente, la moitié au profit du dénonciateur et l'autre moitié au profit du propriétaire, s'il n'est pas le propriétaire ; et s'il est le propriétaire dans ce cas, l'amende sera au profit du dénonciateur et propriétaire.

EVENEMENT GLORIEUX!!!

CENT TREIZE partisans de Clay ont déserté son parti pour passer à celui de Jackson, ci-après suivent leurs noms.

Extrait du Pittsburg Mercury.

AU PUBLIC.

Nous soussignés qui n'avons jamais voté pour le général Andrew Jackson, croyons remplir un acte de justice à l'approche de cette crise qui paraît devoir influer sur les destinées de notre heureuse patrie, en rendant publique notre approbation de la conduite qu'il a tenue à l'égard du bill de la banque ; et notre conviction intime que la continuité des faveurs dont nous jouissons dépend en grande partie, si non en totalité de la réélection du patriote indépendant qui tient les rênes du gouvernement. Chaque effort que fait l'aristocratie du pays, dénote le dessein profane de corrompre, par l'influence subtile des richesses, le plus beau trait qui se trouve dans les privilèges dont jouissent les hommes libres, la franchise elective. Les soussignés jugent inutile de référer à ces faits innombrables qui les autorisent à concevoir cette idée ; ils disent que ce n'est pas nécessaire, parce que tout citoyen intelligent peut les toucher au doigt. Il n'est personne qui ne sache quels sont les prérogatives dont joint cette institution gigantesque, appelée Banque des Etats-Unis, et peu qui ne sachent quels sont les abus qui resultent de ces prérogatives. Tout Américain patriote en est alarmé ; il les voit menacer de détruire sa liberté et celle de son pays. Dans notre ville, même, les directeurs et les fauteurs de cette institution ont tenté de corrompre les principes du peuple. Dans cette conviction, les soussignés s'engagent à prouver qu'ils sont dignes du nom de républicains patriotes, en détournant, autan qu'ils le pourront, les malheurs dont nos institutions libres sont menacées par les tentatives indignes du parti de l'aristocratie. Et au nom du patriotisme, les soussignés font un appel à tout citoyen qui n'aurait pas encore élevé la voix et qui n'aurait fait encore aucun effort pour repousser les tentatives que fait la Banque des Etats Unis pour corrompre le peuple et le gouvernement, le prévenant qu'il est tems n'agir. Nos privilèges et nos libertés ont été menacés et sont encore en danger. Nous ne voyons qu'un homme capable de détruire l'esprit de corruption qui règne. Cet homme, nous l'avons dit, n'a jamais reçu nos suffrages. Mais à présent nous ferons tout pour assurer la réélection d'Andrew Jackson, le patriote indépendant; et nous engageons de nouveau tout homme qui sait apprécier les douceurs de la liberté à se joindre à nous pour défendre la cause sacrée de l'indépendance du peuple.

[Suivent les signatures, qui se trouvent dans la page anglaise.]

EXTERIEUR.

FRANCE.

PARIS, 23 juin.

Depuis quelques jours plusieurs journaux de la capitale entretiennent de nouveau leurs lecteurs des bruits de guerre, et d'une coalition armée prête à entrer en campagne. Quelques bataillons ne peuvent changer de cantonnement, ou être envoyés d'un point à un autre, sans que quelques personnes ou quelques opinions y voient des preuves de projets hostiles de la part des puissances étrangères. Nous affirmons au contraire que les dispositions les plus ; actifques continuent à régner dans les relations des différents cabinets, et que l'on peut plus que jamais compter sur le maintien de la paix générale. *(Moniteur.)*

(Correspondance particulière.)

PARIS, 24 juin.

Le prince Talleyrand est arrivé ici avant hier, et a été reçu par le roi d'une manière très-cordiale. Cette circonstance et le retour à la ville de M. Dupin, à qui le roi avait écrit que sa présence était particulièrement désirée dans le moment actuel, ont donné lieu à de nouveaux bruits sur de prétendus changemens ou modifications dans le ministère. La cour paraît désirer que, dans le cas où le prince Talleyrand accepterait la présidence du conseil, M. Dupin se décidât à accepter un portefeuille sous un membre aussi ancien de l'Etat. On dit qu'un nouveau plan d'administration a été dressé pour être soumis au prince Talleyrand, mais nous apprenons que carte-blanche lui sera laissée pour tout système politique que son expérience lui suggérerait.

On croit maintenant que les propositions pour un nouvel emprunt seront différées jusqu'à ce que les capitalistes reviennent de la terreur panique dans laquelle les avaient jetées les bruits de guerre et les préparatifs militaires qui se font par les principales puissances de l'Europe. Les journaux ministériels emploient déjà toute leur influence pour restaurer la confiance publique. C'est dans ce but qu'a paru un article dans le *Moniteur* d'hier, qui contredisait tous les bruits sur les probabilités d'une guerre. Mais ce journal, depuis quelque tems, a si souvent affirmé ce qui a été contredit par les faits le jour suivant, que peu de personnes ajoutent foi à ses rapports.

Pendant la semaine dernière, la foule fut très-considérable à la préfecture de police, en conséquence de l'ordre donné aux étrangers demeurant à Paris d'avoir à exhiber leurs passeports, et à s'adresser aux préfectures pour obtenir des permis de séjour.

On dit qu'en cas de guerre, la Prusse sera la première puissance qui attaquera la France et non l'Autriche, cette dernière puissance, commence *rarement* les hostilités, cherchant généralement plus de profits que de gloire.

La Prusse est au moment d'établir une communication télégraphique *des frontières de France à Berlin.*

La Gazette de Madrid publie enfin les intentions de la Cour, sur les affaires du Portugal. (Dans son numéro du 14, il est dit que l'Espagne observera la neutralité la plus stricte, aussi long-tems que les autres puissances le feront; mais comme une flotte anglaise considérable se trouve devant Lisbonne, une armée espagnole demeurera en observation sur les frontières du Portugal, et agira comme les circonstances l'exigeront.

PARIS, 25 juin.

Nous apprenons de Vienne que l'Autriche fait des préparatifs de guerre. Tous les jours des troupes se dirigent vers l'Italie, des équipages d'ambulances ont été expédiés de Vienne.

PARIS, 19 juin.

Sur 1800 personnes qui ont été arrêtées après les journées de juin, 20 seulement ont paru devant le juge d'instruction. On se demande ce qu'on fera des 1780 autres.

20 juin.

MM. de Châteaubriand et de Fitz-James ont refusé de reconnaître le tribunal devant lequel ils étaient appelés. Le premier a écrit une longue lettre à ce sujet au *Journal des Débats.*

—M. Berryer a publié un rapport contradictoire à celui des ministres, *avant* qu'il eut fait aucunes révélations qui aient pu compromettre MM. de Châteaubriand, Fitz-James et Hyde de Neuville.

—Le nombre des adhésions au *compte-rendu* s'élève à 127 ce qui annonce une forte opposition dans la prochaine session des chambres.

23 juin.

Le colonel Thiélemont a été condamné à dix années d'emprisonnement ; deux autres personnes ont été condamnées à mort.

On assure que la cour de Cassation annulera tous les jugemens des cours martiales, en déclarant illégales les ordonnances [illegible] dans le gouvernement qu'il donnerait sa démission si l'état de siège [illegible] pas levé le lendemain. Des personnes dans les [illegible] de la cour affirment que des gens sages ont [illegible] à Louis-Philippe d'abdiquer en faveur du [illegible] ans, l'assurant que c'était la seule chance qui lui restait après tout ce qui s'était passé. [illegible] dit que le prince de Talleyrand est de cet avis.

—La gouvernement a de si vives inquiétudes que deux camps vont être formés dans les environs de Paris ; l'un de 60 mille hommes à Versailles, l'autre de 40 mille hommes à Mormant. Des provisions immenses sont rassemblées dans ces deux places.

—Le mariage de Léopold avec la princesse Marie doit avoir lieu à Compiègne le 2 juillet. La princesse apporte, dit-on, en dot 17 millions de francs. La reine s'opposait à ce mariage par la raison que Léopold est *protestant.*

—Différens bruits sur les affaires étrangères circulent dans le public et occupent l'attention. On parle d'une guerre avec les trois grandes puissances comme inévitable. On assure que les Autrichiens ont une armée de 400,000 hom. de ce côté de leurs frontières, qu'une autre armée de 300,000 Prussiens est prête à agir au premier signal et que 150,000 Russes, sans compter les garnisons de Pologne, sont prêts à marcher sur le Rhin. Ce qui est certain, c'est que depuis quelques jours une grande activité règne au ministère de la guerre et que le conseil a résolu de faire une nouvelle levée de 400 bataillons de garde nationale. On dit qu'un traité d'alliance entre l'Autriche, la Prusse, la Russie et la Hollande a été signé à Berlin le 4 juin.

—Dans les provinces de l'Ouest les affaires prennent une meilleure tournure. L'activité de la réaction de la garde nationale ont plus fait que toutes les mesures du gouvernement. La duchesse de Berry est toujours dans le Bocage et s'apprêtait, dit-on, à quitter la France.

On disait à Paris qu'elle était hors de danger et que ceux qui la poursuivaient avaient eu soin de lui laisser tous les moyens de s'échapper; on assurait même que la reine l'avait vue à son passage à Paris.

PARIS, 18 juin.

Combien de temps encore doit durer l'état de siége? Quelques jours seulement, suivant les confidens de la pensée ministérielle. Il cesserait dès ce moment, si l'on en croyait les hommes d'affaires. Les mathématiciens entendent la chose autrement, et voici comment ils raisonnent:

L'état de siége, c'est la substitution des tribunaux militaires aux tribunaux civils. Les conseils de guerre jugent sans désemparer. Mais tout expéditif qu'est ce mode de précédure, et à supposer les affaires instruites à jour fixe, les deux conseils de guerre de la première division ne jugeront pas ensemble plus de quatre procès par jour.

Or, il y a dix-huit cents prévenus arrêtés avant pendant ou après les derniers troubles, mais toujours par rapport aux troubles, grâce à la rétroactivité et à la connexité, fondemens nécessaires désormais en toute Justice.

A quatre condamnés ou acquittés par jour, cela fait 450 jours que siégeront les conseils de guerre. Que les Parisiens se rassurent donc, ils n'en ont plus que pour quinze mois de l'état de siége, quinze mois la charte suspendue! Le ministère Polignac voulait bien la suspendre pour toujours. *(Le Temps.)*

—On annonce ce soir que MM. Chateaubriand, Hyde de Neuville et Fitz James vont être transférés à Nantes. *(Idem.)*

ANGLETERRE.

—Le Roi d'Angleterre assistait ainsi que la Reine aux courses d'Ascot, lorsqu'un invalide de la marine s'approchant de la tente où se trouvaient Leurs Majestés, leur jeta deux pierres, dont l'une atteignit le chapeau du Roi et tomba sur le bras de la Reine. Le Roi dans une grande attaque s'écria: O Dieu je suis frappé, et se laissa aller dans les bras de lord Frédéric Fitz-Clarence qui se trouvait derrière lui. Le matelot fut arrêté, et le Roi, revenu de sa frayeur, reparut bientôt et assista à la fin de la course.

—Le choléra fait des progrès à Liverpool. Le rapport de la commission de santé annonçait les 24 et 25, 117 cas *nouveaux* et 28 *morts*. Total depuis l'invasion, 583 cas, 186 morts.

—Les nouvelles de Lisbonne sont du 17. L'expédition n'avait pas encore paru sur les côtes.

LONDRES, 27 juin.

Le bruit court que lord Dearham part immédiatement pour St. Pétersbourg pour une mission spéciale. Le but de son ambassade est d'interferer de la part de l'Angleterre, en faveur des nobles et glorieux outragés de Pologne. Nous sommes persuadés qu'aucun Anglais, qu'aucun ami de la sûreté et de la paix de l'Europe, ne saurait de fait de vœux les plus ardens pour le succès d'une entreprise aussi sage, aussi juste et aussi sainte.

LONDRES, 26 juin.

Des nouvelles importantes ont été reçues du continent de la Hollande ; il paraîtrait que les Hollandais sont déterminés à tout hasarder plutôt que de faire les concessions que les puissances alliées ont exigé d'eux. Le gouvernement Hollandais, est surtout opposé à l'abandon d'Anvers ; cette proposition a jeté le roi Guillaume dans une rage violente à laquelle ses conseillers officiels ont participé.

Les journaux hollandais emploient le langage le plus violent dans cette occasion, et disent qu'ils préféreraient la guerre que de rendre Anvers. Quelques lettres particulières donnent à entendre que l'empereur de Russie soutiendra le gouvernement hollandais dans son opposition à la demande faite par les puissances alliées.

ITALIE.—BOLOGNE, 13 juin.

L'esprit de résistance au gouvernement papal se manifeste partout, même dans les endroits où l'on s'y attendait le moins. A Perugia une assemblée de 800 personnes a eu lieu, pour célébrer la rentrée de lord Grey au pouvoir; il y a eu banquets et illuminations. Les habitants d'Umbria ont manifesté une joie inouie, à la nouvelle d'un événement qui, autrefois, fût à peine parvenu jusqu'à eux, ou eût passé inapperçu. Le prélat et les troupes papales n'ont pu empêcher ces réunions. Nous apprenons d'Ancône que la cour de Rome a ordonné au prélat d'Osimo de déclarer que le mouvement populaire d'Ancône du 3 est un acte de haute trahison, et de menacer les auteurs de ce mouvement d'un prompt et sévère châtiment. Les prétendus Suisses du comte de Salis, qui ne sont qu'un ramassis de toutes les nations, ont été envoyés de Ferrare à Ravenne, où le peuple les a accueillis par des huées; ces malheureux n'ont été arrachés qu'avec beaucoup de difficulté à la rage du peuple. Avant-hier des troubles sérieux ont eu lieu à Ferrare, à l'arrivée des troupes papales, qui, comme à l'ordinaire, ont été accueillies avec des sifflets et des coups de pierre; les soldats ont fait feu sur le peuple et plusieurs hommes ont été tués ou blessés. L'intervention des Autrichiens a mis fin à cette scène sanglante. A Castel et à St. Pietro, villages situés près de Bologne, les gendarmes ont voulu empêcher une assemblée du peuple de la campagne, qui chantait des chansons patriotiques; mais ils ont été repoussés et deux d'entr'eux ont été sérèrement blessés. *(Gazette d'Augsbourg.)*

REGGIO, 19 juin.

Avant-hier, à quatre heures de l'après-midi, nous avons eu une nouvelle secousse de tremblement de terre. Le couvent de la Madone, qui avait été fortement ébranlé par les premières secousses, n'est plus qu'un monceau de ruines. Les trois étages sont tombés successivement; et les voutes des celliers sont tellement brisées, que les barriques de vin qui s'y trouvaient sont tout écrasées.

POLOGNE.

Les Russes se livrent aux plus effroyables persécutions dans Varsovie. Les plus solennelles promesses du gouvernement russe sont ouvertement violées à l'égard des Polonais les plus distingués de la capitale. Les généraux Luérérinski et Chovrewski, auxquels le maréchal Paskéwitsch avait promis la clémence de l'Autocrate, ont été transportés sous escorte à Moscow. Les généraux Isidor Krasinski et Dziakonski sont morts par suite des traitemens cruels qu'ils ont subis. Le général de Witt a été envoyé à St. Pétersbourg, en conséquence de quelques difficultés qui se sont élevées dans le gouvernement de Varsovie. Les autorités russes font même la guerre aux femmes. La comtesse Sabaniska a reçu l'ordre de quitter immédiatement Varsovie et de s'exiler au delà des frontières polonaises, à cause de quelques secours accordés par elle à ses malheureux compatriotes. Cette dame est partie pour Dresde. Tous les officiers polonais qui, sur la foi de l'amnistie, étaient rentrés en Pologne ont été dégradés au rang de simple soldat et disséminés dans les régimens russes.

On écrit de Dresde, que les Polonais qui avaient trouvé asyle dans cette ville ont reçu l'ordre d'en sortir immédiatement, d'après l'intervention de l'ambassadeur russe. Bientôt il n'y aura plus que les gouvernemens les plus puissants de l'Europe à qui il sera permis de recevoir ces patriotes malheureux, qui sont massacés de la Sibérie ou de la mort en retournant dans leur pays. Tout commentaire sur de pareilles [illegible] serait inutile.

—Les détails suivans sont empruntés au Journal de Paris, du 26 juin:

Deux jeunes Polonais qui fesaient partie d'un convoi envoyé en Sibérie, ont réussi à s'échapper à Wilna; et après une route hérissée de dangers et de difficultés de toutes sortes, ils sont arrivés à Paris. Nous avons [illegible] ces deux jeunes gens les cruautés des Russes: elles passent toute expression. Non seulement les individus qui se sont distingués dans la révolution polonaise, et tous leurs parens, mais les simples artisans et les hommes les plus malheureux qui ont pris les armes pour la cause de leur indépendance ont été arrachés de leurs foyers et transportés dans les déserts de la Sibérie. Leurs enfans aussi leur ont été arrachés, et même les plus jeunes, pour en faire des convois séparés; plusieurs de ces malheureux enfans ont à peine trois ou quatre ans; on va jusqu'à arracher à des femmes les enfans qu'elles allaitent et ceux qu'il faut encore porter.

A Varsovie, on a pris les enfans de l'hospice des orphelins.

La femme d'un officier-général, qui avait été séparée de son mari, réduite au désespoir a tué ses enfans en présence des gardes qui venaient les lui enlever, et s'est ensuite donné la mort.

SUISSE.

Extrait d'une lettre de Genève, du 17 juin.

Nous recevons en ce moment la nouvelle importante que la diète, dans sa séance du 14, a décidé à une majorité de 12 voix, que la ville de Basle serait définitivement séparée du pays. Les deux parties du territoire de Basle devenant indépendantes l'une de l'autre, formeront deux demi cantons sous la dénomination de Rhodes extérieur et Rhodes intérieur de Basle.

AFRIQUE.

(Extrait du Moniteur Algérien.)

ETAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

Alger, 29 mai 1832.

Le général commandant en chef le corps d'occupation d'Afrique vient de recevoir les rapports du lieutenant-général baron Boyer, commandant la division d'Oran, sur les attaques que plusieurs milliers d'Arabes ont faites contre la ville et ses forts depuis le 3 jusqu'au 8 mai.

Des tribus, réunies par les prédications fanatiques du marabout Muhaïdn, ont osé adresser au général Boyer une sommation de leur rendre la place. Il n'y a reponu qu'en donnant des ordres pour que la garnison se tînt prête à les combattre.

Le 2 mai on aperçut leurs têtes de colonnes se dirigeant vers les ravins qui abaissent à la mosquée extérieure de Kergentah. Le soir, 600 hommes environ établirent leurs tentes à deux portées de canon du fort Saint-Philippe.

Ils furent rejoints dans la nuit du 2 au 3 par un grand nombre d'Arabes, et le 3 on put évaluer leurs forces à 3,000 chevaux et 2,000 hommes à pied.

Le 3 mai, au lever du soleil, ils se réunirent tous à 1,200 mètres environ du village de Kergentah; après une courte prière, on les vit tout à coup, précédés de leurs étendards, se précipiter avec fureur sur ce village et dans le ravin de Châteauneuf. En vain l'artillerie et la mousqueterie jetèrent plusieurs fois le désordre dans leurs rangs, ils ne quittèrent le lieu du combat que pour se porter en masse sur le fort St. André. Là, comme à Châteauneuf, le courage de nos soldats triompha de leur fureur, et repoussés dans cette nouvelle attaque, ils se retirèrent le soir à un canon nommé Kerma.

Le 4 mai, au point du jour, des cavaliers au nombre de 300 se montrèrent dans la direction d'Arsen, de Marcara et de Tremescen, et l'on aperçut en même temps, à trois lieues au delà des lacs, des rassemblemens considérables, et de grands mouvemens de cavalerie et d'infanterie.

Ces démonstrations présageaient une attaque sérieuse et prochaine. A une heure, le capitaine d'état-major Levret, envoyé au fort Santa-Cruz pour y observer l'ennemi, fit prévenir le général Boyer que des colonnes d'infanterie sortaient du camp, et se dirigeaient sur le fort Saint Philippe.

A deux heures en effet elles parurent sur les hauteurs en avant de Rassel-Ain, et se portèrent au pas de course sur ce village, qui aujourd'hui n'offre plus que des ruines. 1,500 des plus intrépides continuant à s'avancer vinrent se jeter dans les fossés mêmes du fort où s'engagea un combat opiniâtre. Nos soldats, assaillis par une grêle de pierres que lançaient d'habiles frondeurs, y répondirent par une vive fusillade qui ne se termina qu'à la nuit, à la faveur de laquelle les Arabes se retirèrent emportant leurs morts et leurs blessés. Dans cette affaire, où l'ennemi a fait preuve d'une grande audace, un lieutenant de voltigeurs et un fourrier ont été tués, cinq canonniers et cinq voltigeurs ont été blessés.

La journée du 5 fut assez tranquille, nos troupes n'employèrent une partie à raser les maisons du village de Rassel-Ain derrière lesquelles l'ennemi s'était embusqué la veille avec avantage. Vers deux heures après midi 300 de ses cavaliers se détachèrent pour inquiéter les travailleurs, mais à la vue d'une compagnie de grenadiers embusquée en avant du fort Saint-Philippe, ils se retirèrent avec precipitation.

Cependant l'insurrection allait toujours croissant. Un grand nombre de tribus soulevées à la voix de Muhaïdn vinrent grossir le nombre des revoltés, et le 6 mai trente-deux tribus formant environ 12,000 hommes avaient établi leurs tentes en vue des remparts de la place.

Avec des renforts aussi considérables, l'ennemi laissa passer la journée sans faire d'attaque sérieuse. Le matin, à la faveur d'un épais brouillard, il tenta vainement un coup de main sur le fort Saint-Philippe. Il s'y représenta encore le soir, et à deux heures de la nuit il dirigea sur nos troupes un feu assez vif, mais dont l'effet fut complètement nul, et auquel elles ne répondirent même pas.

Depuis le commencement des hostilités, le fort St.-Philippe avait toujours eté le point sur lequel les Arabes dirigèrent les plus vives attaques. Il est en effet la clef des eaux qui alimentent les châteaux vieux et neufs et tous les édifices publics, et son état de dégradation laissait à l'ennemi quelque espoir de parvenir à s'en emparer. Déjà dans la nuit du 4 au 5 le général Boyer avait fait élever des traverses pour mettre les hommes à couvert de la fusillade. Toute la journée du 7, pendant laquelle les révoltés ne firent aucun mouvement, fut encore employée à perfectionner ces premiers ouvrages et à en construire de nouveaux.

Le 8 mai, un brouillard épais obscurcissait le ciel et ne permettait pas de découvrir les objets les plus voisins ; les Arabes en profitèrent pour s'approcher de tous les ouvrages extérieurs, contre lesquels ils dirigèrent un feu très-vif qui dura jusqu'à la nuit ; mais leurs coups, mal assurés, ne nous firent aucun mal.

Cette attaque devait être la dernière. Depuis le 2 mai, chaque jour avait été marqué par des défaites de l'ennemi. Son audace, excité par le fanatisme, n'a servi qu'à faire ressortir la valeur de nos troupes. Découragé par l'impuissance de ses efforts, il a compris enfin qu'une honteuse retraite était le seul parti qui lui restât à suivre, et le 9 au matin toutes les tribus se séparèrent reprenant le chemin des montagnes.

Le même jour la gabarre du roi *la Meuse*, parut et débarqua 495 hommes du 66e. et de divers corps, qui se réunirent sur le champ à la brave garnison d'Oran.

Le général en chef est heureux de joindre ses éloges à ceux que le lieutenant général Boyer donne aux troupes. Toutes les armes ont rivalisé de dévûûment et d'activité. Malgré le nombre des ennemis et les fatigues qu'elles ont essuyées, leur zèle ne s'est pas un instant ralenti. Elles ont rempli glorieusement la mission qui leur était confiée ; et le général en chef leur en témoigne son entière satisfaction.

Des demandes de récompenses ont été faites au ministre de la guerre par le général Boyer. Le général en chef les appuiera avec le plus vif intérêt. Il s'empresse aussi de faire connaître à toutes les troupes du corps d'occupation d'Afrique les noms des militaires qui se sont le plus particulièrement distingués, ce sont :

MM. le maréchal de camp Trobriant ; Favart, chef de bataillon du génie ; Tatareau, capitaine d'état-major; Levret, capitaine d'état-major; Sergent, capitaine du génie ; Ehermite, lieutenant du génie ; Kervela, lieutenant à la 10e. batterie du 10e. régiment d'artillerie ; Bué, capitaine de voltigeurs au 20e. régiment de ligne ; Vigié, capitaine de voltigeurs au 58e. régiment de ligne ; Coudray, sergent-major au 20e. régiment : Ferrand, voltigeur au 20e. régiment.

Deux sapeurs du génie et deux canonniers ont aussi mérité d'être honorablement cités. Le général en chef regrette que leurs noms n'aient pas été mentionnés dans le rapdort du général Boyer.

Dans ces divers combats notre perte a été de trois hommes tués et de onze blessés. Le général joint ici les noms de ces braves.

Andrion, lieutenant au 20e., tué ; Sauterand, fourrier au 20e. id ; Bournat, 2e. sapeur du génie; id.

10e. régiment d'artillerie, 10e. batterie.—Blessés. Chartier, maréchal-des-logis ; Arène, artificier ; Borie, 1er. canonnier ; Cazaneuve, id. ; Gouget, 2e. canonnier ; Lacas, id.; Morel, id.

20e. régiment de ligne.—Blessés. Bistord, grenadier ; Descudignon, voltigeurs; Ferland, id.; Michelet, id.

Le général commandant en chef le corps d'occupation d'Afrique.

Signé duc de RIVIGO.

Pour copie conforme.

Le maréchal-de-camp, chef de l'état major-général,

TREZEL.

HUILE D'OLIVE en paniers de 12 bouteilles chaque, Vin de Marseille en barriques, et Vin de Frontignan en caisses, à vendre par
AMB. LANFEAR,
14 août—3 rue du Canal, No. 118

PLOMB EN SAUMONS, nouvellement reçu par le bâteau à vapeur Huron, à vendre par
14 août J. MAGER.

COMMERCIAL.

HAVRE, 25 juin.

Il est arrivé durant la semaine dernière 773 balles de coton de N-York ; 1,437 de la N-Orléans ; 1,078 de Savannah ; 720 de Charleston ; 853 de Pernambuco et 20 de Cayenne, formant un total de 4,581 balles. Les ventes ne se sont élevées qu'à 1,928 balles, consistant en 655 balles Louisiane 91f à 100 ; 761 Uplands de 87f 50c à 94f 50 ; —174 Mobile, Alabama et Tenessee de 85f à 87f 50 ; 112 Pernambuco à 120f ; 80 Para de 112f 50 à 115 ; 89 Pernambuco 88f à 108 ; 52 Bahia de 102 à 103f ; 45 sacs Hayti à 101f 50.

Il y a peu d'affaires en ce moment—presque pas de demande pour l'intérieur ; et, généralement, nos prix actuels paraissent trop élevés comparativement aux prix de la laine—Les cotons des E.-U., qualités passables, ont fléchi d'un franc par quintal—Nous attendons encore des arrivages des Etats-Unis. L'approvisionnement actuel est de 32,000 balles.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Brick Margaret, Bouden, Boston.
Cockayne, Watts & co.
Polac.e Tres Amigos, Victory, Havane.
Estevanell & Courval.
Goël. Cora Ann, Eldèrkin, Pensacole, capit.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, Riddle, avec le navire Henry Thomson.

Navire Henry Thompson, Woodbury, de Boston.

Bateau à vapeur Bonita, Jarreau de Cincinnati.

Bateau à vapeur Plan